

Stratégie nationale en matière de soins palliatifs 2013-2015 : objectif: renforcer les soins palliatifs de premier recours

Autor(en): **Wartburg, Lea von**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Curaviva : revue spécialisée**

Band (Jahr): **5 (2013)**

Heft 4: **Soins palliatifs : accompagner le temps qui reste à vivre**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-813712>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Stratégie nationale en matière de soins palliatifs 2013–2015

Objectif: renforcer les soins palliatifs de premier recours

Ces prochaines années, de plus en plus de personnes auront besoin de soins palliatifs durant la dernière phase de leur vie. La Confédération et les cantons encouragent donc les soins palliatifs dans le cadre de leur stratégie nationale. L'accent est mis en particulier sur les soins de premier recours.

Lea von Wartburg *

Le Conseil fédéral a approuvé en janvier 2013 la stratégie globale «Santé2020». Le premier domaine d'action de cette stratégie concerne le maintien de la qualité de vie: les offres de soins doivent être optimisées et offrir de meilleures chances en vue de soulager les souffrances ou d'améliorer la guérison. Pour atteindre cet objectif, le Conseil fédéral a adopté une mesure visant l'amélioration de la coordination des soins intégrés, du dépistage précoce aux soins palliatifs.

La «Stratégie nationale en matière de soins palliatifs» de la Confédération et des cantons s'inscrit donc dans un catalogue de mesures complet qui vise à orienter le système de santé

* **Lea von Wartburg** travaille depuis 2008 auprès de l'Office fédéral de la Santé publique, dans le domaine des soins palliatifs. Depuis le printemps 2012, elle assure la direction de la «Stratégie nationale en matière de soins palliatifs» de la Confédération et des cantons. Elle a étudié les sciences des médias et de la communication à l'Université de Zurich.



suisse de manière optimale sur les défis futurs et à faire en sorte que ce système reste financièrement soutenable.

La charge en soins s'alourdit

La pyramide des âges actuelle de la population suisse débouchera à terme sur un vieillissement de la société. La part des personnes âgées de 65 ans et plus dans la population augmentera au cours des prochaines décennies, alors que celle des moins de 20 ans diminuera durant la même période.

L'avancée en âge se caractérise par une augmentation des problèmes de santé et, le plus souvent, par le cumul de plusieurs maladies dégénératives (multimorbidité). Cette évolution démographique s'accompagne donc d'un accroissement du nombre de personnes âgées nécessitant des soins.

Avec la modification de la pyramide des âges, le nombre des décès annuels augmente également. Actuellement, près de 60 000 personnes décèdent chaque année en Suisse, tous âges confondus. L'Office fédéral de la statistique (OFS) prévoit que le nombre des décès annuels augmentera d'un tiers au cours des 20 prochaines années et passera donc à 80 000 personnes par an.

Dans la plupart des cas, la mort ne survient pas subitement, par exemple suite à un infarctus. Plus de la moitié des mourants connaissent une mort plus ou moins rapide due à une maladie grave et progressive (par exemple un cancer) sur deux à trois ans. Dans 30 à 40% des cas, le décès survient des suites d'une démence qui a pu durer entre huit et dix ans.

A l'avenir, un nombre croissant de personnes aura donc besoin de soins et d'assistance au cours des derniers mois et des dernières années de leur vie. Cette augmentation aura surtout des effets dans le domaine des soins palliatifs de premier recours: pour les patients affectés par des symptômes complexes et des maladies à évolution instable, des offres de soins palliatifs spécialisés sont proposées dans de nombreux cantons, par

exemple au sein d'unités et de centres de soins palliatifs ou par le biais d'équipes mobiles de soins palliatifs. Mais 80 à 90% des patients qui ont besoin de soins palliatifs peuvent être traités et accompagnés dans le cadre des soins de premier recours, c'est-à-dire dans des établissements de soins de longue durée, en ambulatoire par les services de soins à domicile et les médecins traitants, ou en hôpital de soins aigus.

L'un des principaux objectifs de la «Stratégie nationale en matière de soins palliatifs» est donc de développer et de renforcer les soins palliatifs de premier recours d'ici 2015.

Éléments des soins palliatifs de premier recours

Base essentielle de la stratégie nationale, les «Directives nationales concernant les soins palliatifs» décrivent les groupes cibles visés par les soins palliatifs. Les patients bénéficiant de soins palliatifs de premier recours ont ceci en commun qu'ils doivent tous se préparer à une fin de vie liée à l'évolution d'une maladie incurable potentiellement mortelle, respectivement chronique évolutive. En règle générale, ils sont en train de vivre les derniers mois ou les dernières semaines de leur vie.

Les principaux besoins de ces personnes résident dans l'évaluation et la détermination de leurs priorités et souhaits indi-

viduels quant à l'aménagement de cette dernière phase de la vie. A ce stade, la communication est un facteur important pour favoriser et mieux anticiper la prise de décision au niveau médical et psychosocial et sur le plan des soins. Pour préserver l'autonomie et renforcer la capacité individuelle à gérer

les symptômes aggravants, il est fondamental de traiter les symptômes existants et potentiels. Une planification préalable est également essentielle pour anticiper les situations d'urgence, à la maison ou dans un établissement médico-social. Dans ce cadre, il s'agit d'évaluer les limites existantes ou potentielles des personnes de référence

proches, de prévoir des lieux de séjour possibles, d'informer sur les réseaux régionaux de soins palliatifs et sur les offres de bénévoles, enfin de clarifier le financement des prestations proposées.

La collaboration interprofessionnelle est importante

Les prestations de soins palliatifs de premier recours englobent essentiellement la gestion des symptômes (au niveau physique, psychique, social, spirituel), la prise de décision fondée sur les préférences individuelles et sur l'anticipation d'une crise à venir, l'organisation en réseau – en particulier

>>

La communication est un facteur important de la prise en soins palliative.

Annonce



Fondation Hatt-Bucher

Ce sont souvent les petites choses, qui font la grande différence...

Nous nous laissons guider par le thème «Donner de la joie» et promouvons la qualité de la vie de tous les jours dans des maisons de retraite et de soins, en contribuant à des excursions, des concerts, des après-midis dansants, des fêtes, des représentations théâtrales et de cirque, des visites de clowns, des contacts avec des animaux, des vacances etc.

Vous trouverez des informations sur la collaboration avec notre fondation sur le site www.hatt-bucher-stiftung.ch

La prochaine date butoir pour le dépôt de demandes est le 27 janvier 2014. Il est recommandé de déposer pour cette date des demandes relatives à l'ensemble de l'offre ou aux séries de manifestations en 2014.

Nous serons heureux de collaborer avec vous!



L'artiste suisse Ferdinand Hodler a peint sa compagne mourante, capturant dans cette œuvre les derniers instants de vie.

Crédit: Ferdinand Hodler (1853–1918), Valentine Godé-Darel sur son lit d'hôpital, 1914, huile sur toile, Musée des Beaux-Arts de Soleure, Fondation Dübi-Müller

lorsque les ressources personnelles ne garantissent plus l'autonomie, de façon ponctuelle ou durable (qu'il s'agisse des ressources physiques, psychiques ou sociales) – et le soutien des proches, qui sont également concernés par la maladie.

Ces prestations de soins palliatifs sont fournies par un personnel spécialisé dans le domaine de la santé et du travail social en association avec le patient et les proches. Les prestataires de soins de premier recours jouent un rôle essentiel à ce stade – il s'agit en l'occurrence avant tout des infirmiers et infirmières dans les établissements médico-sociaux, au sein des organisations de soins à domicile ou dans les hôpitaux de soins aigus, ain-

si que des médecins traitants. Par ailleurs, il est aussi important d'associer d'autres groupes professionnels tels que les aumôneries, les services sociaux, etc., pour pouvoir satisfaire les besoins des patients dans leurs dimensions bio-psycho-sociale et spirituelle.

L'effort le plus important pour fournir ces prestations est lié au temps requis pour la communication et la documentation. Mais l'organisation de réseaux locaux, impliquant souvent plusieurs intervenants, et l'informa-

tion des personnes concernées sur la démarche à adopter en cas d'urgence ou de complications réclament aussi un travail fastidieux.

La majorité des patients peuvent être traités dans le cadre des soins de premier recours.

Conférence nationale sur la recherche

La recherche sur la fin de vie et les soins palliatifs prend de l'ampleur en Suisse. Les plateformes de recherche sur les soins palliatifs qui se sont créées en marge de la «Stratégie nationale en matière des soins palliatifs», tant en Suisse latine qu'alémanique, contribuent à la mise en réseau des acteurs scientifiques et des personnes intéressées par ces travaux de recherche. Les Académies suisses des sciences, sous l'égide de l'Académie Suisse des Sciences Médicales, souhaitent

encourager durablement cette évolution. Le 26 novembre 2013, une conférence nationale pour la recherche sur les soins palliatifs a été organisée sur le thème «Palliative care: knowing more, understanding better».

www.samw.ch

Pour un meilleur ancrage des soins palliatifs

Pour soutenir la mission des soignants exerçant dans les soins de longue durée et des autres prestataires de soins de premier recours, la «Stratégie nationale en matière de soins palliatifs» a adopté des principes de base spécifiques pour les soins palliatifs de premier recours. Ces définitions communes permettent de rendre les soins palliatifs plus visibles et palpables et de leur donner un plus large ancrage.

Les critères d'indication pour des soins palliatifs de premier recours constituent par ailleurs un instrument de travail à disposition des prestataires de soins de premier recours pour faciliter l'«identification» de patients nécessitant des soins palliatifs.

Afin de clarifier le financement, la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ont élaboré un rapport commun sur le «Financement des soins de premier recours et spécialisés (ambulatoires et longue durée)». La première partie du rapport est consacrée au cadre légal des prestations de soins. La deuxième partie met en lumière les difficultés de financement dans le domaine ambulatoire et dans les soins de longue durée.

Par ailleurs, les systèmes actuels d'évaluation et de rémunération des prestations de soins doivent être examinés et, le cas échéant, optimisés en vue d'un remboursement adéquat des prestations de soins palliatifs. Pour ce faire, on évaluera la dépense engendrée par la fourniture des prestations de soins palliatifs de premier recours dans le cadre d'une étude effectuée avec des institutions sélectionnées utilisant différents instruments de mesure des besoins en soins requis. Au cours de cette phase du projet, l'évaluation et la rémunération dans des situations de crises palliatives seront au premier plan.

De plus, l'OFSP a mandaté des études afin de déterminer les besoins spécifiques des personnes atteintes de maladies psychiques et des personnes issues de l'immigration en situations palliatives. Une étude sur les soins palliatifs en pédiatrie bénéficie également d'un soutien.

Avec ces mesures et d'autres encore à venir, la Confédération et les cantons veulent contribuer, conjointement et en collaboration avec tous les partenaires, à maintenir des soins palliatifs adaptés aux besoins des personnes gravement malades ou mourantes en Suisse, et à améliorer leur qualité de vie. ●

Texte traduit de l'allemand

Plus d'informations sous www.bag.admin.ch/palliativecare

Annonce

Schulthess-Wet-Clean: Le meilleur lavage pour tous les textiles



Outre l'eau, Schulthess-Wet-Clean recourt à des lessives liquides écologiques pour nettoyer les textiles avec le plus grand soin:

- uniformes
- linge de lit
- vêtements
- vêtements de protection
- coussins
- chiffons en microfibres

Écologiques et intelligents,
avec port USB



Contactez-nous, nous sommes là pour vous conseiller!

Schulthess Maschinen SA
CH-8633 Wolfhausen, info@schulthess.ch
Tél. 0844 880 880, www.schulthess.ch



SCHULTHESS

La lessive: Le savoir-faire